FRc.I.
7885
Case
FRC
14828

A MES CONCITOYENS,

PAR M. DE BOISSY D'ANGLAS,

Député de la Sénéchaussée d'Annonay, dans le Département de l'Ardéche.

Liberté, Liberté, ton trône est dans ces lieux.
(*VOLT. Epît. au Lac de Geneve*).

A PARIS;
DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
1790.

A MES CONCITOYENS.

S'IL pouvoit se mêler un sentiment pénible à ceux que nous éprouvons, au moment où vous allez vous rassembler pour consolider de vos propres mains l'édifice de votre Liberté, il seroit causé sans doute, par le regret dont nous ne pouvons nous défendre, lorsque nous sommes retenus loin de vous dans une circonstance aussi importante que celle qui vous réunit. Avec quelle satisfaction n'irions-nous pas, si nous le pouvions sans trahir nos propres sermens, nous placer au milieu de vous, & jouir, comme vous allez le faire, de ces droits précieux de Citoyens dont l'exercice vous est enfin rendu ! Avec quel sentiment de bonheur n'irions-nous pas, après une année des travaux les plus pénibles, vous

en offrir le récit & le réſultat, & vous demander, pour prix de notre attachement invariable à vos intérêts les plus chers, de juger ſi nous avons juſtifié votre choix & mérité la confiance dont vous nous aviez honorés ! . . . Mais, il eſt encore pour nous bien des devoirs à remplir, & nos travaux ne ſont pas achevés... Il n'eſt pas temps d'aller goûter dans le ſein de nos amis, de nos compagnons, de nos frères, tous les charmes de cette Liberté pour laquelle nous avons combattu, j'oſe dire, avec quelque courage ; & c'eſt pour vous ſervir encore que nous différons le moment où nous reviendrons parmi vous.

L'Aſſemblée Narionale a déja beaucoup fait, ſans doute, pour aſſurer à jamais l'exercice de vos droits ; elle a reconnu tous les principes, dénoncé la ſource de tous les abus, proſcrit toutes les inſtitutions qui outrageoient l'humanité. . . . . Mais, Citoyens, ce n'eſt pas aſſez, & tout le fruit de nos travaux ſeroit peut-être perdu, ſi nous abandonnions notre ouvrage avant de l'avoir conſommé.

L'ordre ancien ne ſauroit renaître ; il eſt irrévocablement détruit : C'eſt ſous ce point de vue qu'on peut dire, avec vérité, qu'une contre-

révolution eſt évidemment impoſſible. Mais ce n'eſt pas une raiſon pour que les ennemis de la Liberté ne conſervent plus d'eſpérance. Il eſt, dans les diverſes formes à donner aux gouvernemens, des combinaiſons inconnues, plus favorables peut-être encore à tous les abus du pouvoir, que celles que nous avons proſcrites. Prenez donc garde, Citoyens, & ne vous livrez pas à une imprudente ſécurité : ils pourroient, vos anciens tyrans, des morceaux mêmes de ces chaînes que vos mains viennent de briſer, vous en forger de nouvelles qui ne feroient pas moins peſantes. Citoyens, méfiez-vous donc d'eux & de leurs entrepriſes ; méfiez-vous-en d'autant plus, que c'eſt maintenant contre vous-mêmes qu'ils vont diriger leurs efforts. Ils n'ont pu triompher de nous par la force, & ils vont eſſayer de vous ſéduire par la ruſe. Citoyens, méfiez-vous d'eux ; fuyez les piéges qu'ils vous tendent ; que votre crédulité ne ſoit pas, ainſi qu'ils l'eſpèrent, le fondement de leurs ſuccès. Méfiez-vous d'eux, hommes ſimples & confians, vous qui êtes ſi diſpoſés à être déçus par celui qui vous careſſe, & à tenir compte aux hommes, jadis élevés, de leurs prévenances trompeuſes.

Ils vont ſe montrer à vos yeux comme de

bons Citoyens, mais avant de les en croire, attendez que l'expérience vous ait éclairés ſur leur compte. Souvenez-vous qu'ils profitoient des abus que vous avez détruits, & que peu d'hommes ſont aſſez vertueux pour ne pas donner des regrets à des avantages perdus, lors même qu'ils n'étoient pas légitimes. Ils feindront de n'être animés que de votre ſeul intérêt, mais demandez-leur pourquoi ils ont attendu ſi long-temps avant d'en paroître touchés.... Ils veulent votre confiance, parce qu'ils ſavent que ce n'eſt plus que d'elle qu'ils obtiendront quelque pouvoir; mais ils n'y attacheroient aucun prix ſi, comme il n'y a que deux jours, elle leur étoit inutile.... Hier encore ils vous menaçoient, & ils vous flattent aujourd'hui : ils vous flattent comme autrefois ils flattoient ceux dont vous dépendiez, & qui diſtribuoient les places dont vous ſeuls allez diſpoſer.

Citoyens, méfiez-vous d'eux; ils ſe diſent vos amis! ne vous laiſſez pas abuſer par des paroles décevantes. Oui, vous avez de vrais amis, mais ce n'eſt pas eux qui le ſont.

Vos vrais amis ſont ceux qui vous ont délivrés de la tyrannie ſous laquelle vous gémiſſiez. Ce ſont ceux qui ont dédaigné les flatteries de vos tyrans & leurs offres injurieuſes.

Vos vrais amis ſont ceux qui, pendant que le Deſpotiſme régnoit encore, ont réclamé hautement vos droits au milieu de cette armée formidable qui les environnoit, & qui les a toujours vus libres.

Vos vrais amis ſont ceux qui, trouvant l'entrée du lieu ordinaire de leurs ſéances environnée de bayonnettes, ſe réunirent dans le premier endroit où ils purent ſe raſſembler, & y jurèrent de périr plutôt que d'abandonner les droits du peuple.

Vos vrais amis ſont ceux qui ont déſabuſé le meilleur des Rois, égaré par d'indignes Miniſtres, qui, dans ſa propre Coûr, au milieu de tout l'appareil de grandeur dont il étoit entouré, ſous les yeux des Courtiſans mêmes dont les conſeils entretenoient ſon erreur, ont oſé lui faire entendre cette vérité ſacrée, étrangère à la Cour des Rois, & lui peindre avec énergie les malheurs dont ſon peuple & lui-même alloient devenir les victimes .....

Ils ſe diſent vos amis ! ah ! rappelez-vous cette journée à jamais mémorable du 23 Juin, cette ſéance où le Deſpotiſme miniſtériel eſt venu mourir tout entier aux pieds des Défenſeurs de votre Liberté. Voyez-les ceux qui ſe diſent

aujourd'hui vos amis, courber leurs fronts sous le joug de la tyrannie, sans doute afin d'en obtenir le droit de resserrer vos antiques chaînes. Entendez-les applaudir à ces déclarations funestes qu'ils avoient peut-être dictées, & se retirer humblement à la voix qui leur prescrivoit de suspendre leurs fonctions. Voyez, au contraire, vos véritables Représentans, vos véritables soutiens, s'isolant eux-mêmes pour ne songer qu'à vous; &, profondément affligés des malheurs qui vous menaçoient, préparer par leur silence la rétractation de ces prétendues Loix, destructives de votre Liberté : voyez-les opposer à l'expression de toutes les volontés tyranniques cet inaltérable courage, cette fermeté tranquille & calme qui étonnèrent & firent trembler le Despotisme lui-même : voyez-les sur-tout, car ce fut là leur plus pénible effort, voyez-les sur-tout désobéir à ce Roi si bon, mais si long-temps trompé, auquel il est si doux d'obéir; à ce Roi à qui on obéira toujours, car il ne commandera plus qu'au nom de la Loi : et forts de leur devoir, attendant sur leurs siéges la mort ou la Liberté, délibérer froidement au milieu de tous les périls qui les environnoient, & poser ainsi, par leur résistance, les premiers fondemens de cette Cons-

titution inébranlable qui doit vous rendre à jamais heureux.

Citoyens, rappelez-vous, & jugez : & décidez quels ſont vos vrais amis.

Ils ne peuvent pas être vos amis ceux qui, ſous un faux prétexte de Religion, cherchent à vous armer les uns contre les autres, à renouveler ces guerres civiles qui ont fait couler le ſang de vos ayeux & dépeuplé vos campagnes ; ceux qui vous diſent que la Religion eſt perdue parce que d'inutiles Abbés ne ſeront plus aſſez riches pour vous ſcandaliſer par leur faſte, & que vos Curés le ſeront aſſez pour pouvoir ſoulager vos pauvres.

Ils ne peuvent pas être vos amis ceux qui cherchent à vous faire oublier vos véritables intérêts, vos véritables Défenſeurs.

Ils voudroient, n'en doutez pas, ſe ſervir de quelques-uns d'entre vous pour aſſervir les autres. Ils ſavent que toutes les forces ſont dans vos mains ; & ne pouvant vous attaquer en maſſe, ils voudroient vous diviſer pour vous vaincre plus aiſément.

Ils vont exciter parmi vous toutes les paſſions, tous les intérêts ; y ſemer les haines, les ſoupçons, les méfiances, les jalouſies, & ſe ſervir

contre le bien général, de tout ce qui peut exciter les divifions intérieures.

Ils vont armer, s'ils le peuvent, les Départemens contre les Départemens, les Villes contre les Bourgs, les Campagnes contre les Villes, les Villages contre les Villages.

Ils éveilleront la cupidité & l'intérêt perfonnel, & cette grande répartition de tant de biens, réfultans du nouvel ordre qui s'établit, ils la feront fervir à vous divifer d'une manière irréconciliable, afin de profiter de vos querelles pour s'élever au milieu de vous.....

Citoyens, voyez les piéges qui vous environnent: ne vous laiffez pas abufer par vos ennemis, ou bientôt vous retomberez dans un efclavage funefte, & votre dernière condition fera pire que la première.

Il eft impoffible, fans doute, que, dans la divifion de votre Département, nous n'ayons pas fait de grandes fautes; mais ce font des erreurs, & non pas des injuftices, & vous êtes affemblés pour les réparer.

Ah! nous vous en fupplions, au nom de la Patrie, au nom de la Liberté que vous allez compromettre par la moindre méfintelligence, oubliez, dans cette difcuffion, tout intérêt parti-

culier, même celui de l'amour-propre. Il ne peut pas y avoir par-tout des Tribunaux, des Chefs-lieux de Diſtriſt ou de Canton, &c. mais vous pouvez tous être libres ; & vous le demeurerez, ſi vous êtes unis : mais vous pouvez tous être dans une poſition meilleure que celle dans laquelle vous étiez. Ce n'eſt pas le bien d'une Ville, d'un Bourg, d'une Paroiſſe, qu'il faut chercher, c'eſt le plus grand avantage du plus grand nombre d'individus. Le bien le plus général doit être la ſeule règle qui doit vous déterminer, car ſans cela, il n'y auroit plus qu'une lutte continuelle entre tous les intérêts particuliers, & cette lutte produiroit l'anarchie & tous les déſordres qui en ſont la ſuite.

Citoyens, ralliez-vous tous à l'intérêt commun : nul de vous ne doit rien à l'intérêt particulier d'un autre, mais tous vous devez céder à l'intérêt du plus grand nombre : conſultez-la donc cette Loi, dans la nouvelle diviſion que vous allez ſubſtituer à celle que nous n'avons arrêtée que proviſoirement ; qu'elle ſoit votre unique règle, & tâchez de vous iſoler pour ne voir que le bien de tous, car c'eſt là le plus ſûr moyen de procurer le bien de chacun.

Ah ! s'il en étoit autrement, vous contribue-

riez d'une manière bien puissante à détruire cet ouvrage que nos mains ont eu tant de peine à élever & auquel vous devrez votre bonheur : vous serviriez la cause de vos ennemis, de vos persécuteurs, de vos tyrans : vous tendriez vos mains aux fers dont elles sont à peine délivrées, & les malheurs les plus cruels rempliroient l'intervalle qu'il y auroit entre votre esclavage passé & votre asservissement à venir .....

Je le sais, & je dois le dire : on s'attache à nous rendre suspects aux Provinces qui nous ont nommés ; on calomnie notre conduite, on nous prête de fausses vues, aussi contraires à vos intérêts qu'à la vérité qui m'anime, & l'on n'épargne aucun moyen de tous ceux qui peuvent vous détacher de nous. Citoyens, je vous les dénonce ces démarches vraiment coupables, mais ce n'est pas par rapport à moi ; il auroit bien peu mérité votre choix, celui qui, dans ces momens de crise, oseroit s'occuper de lui.

On cherche à nous enlever la confiance générale, parce qu'on sent avec raison que c'est de cette confiance que dépend le salut public. Nous avons assez manifesté nos opinions & notre zèle, pour qu'on soit bien assuré que jamais nous ne varierons dans les principes sur lesquels est ap-

puyée la régénération de l'Etat : auſſi nos ennemis communs s'efforcent-ils de vous indiſpoſer contre nous. Ils ſavent que c'eſt le ſeul moyen de rendre inutile notre courage, que vous ſeuls pouvez ſoutenir. Leurs libelles, tantôt plaiſans, tantôt ſérieux, & toujours dictés par l'injuſtice & par la haine, ſont diſtribués dans toutes les parties du Royaume, & la Salle de nos Aſſemblées en eſt elle-même remplie. Je ne vous répéterai pas tous les menſonges qu'ils renferment, je ne dois pas ſouiller ma plume & déshonorer un Ecrit que mes Concitoyens doivent lire ; je me bornerai à citer quelques-unes des calomnies qu'on invente pour vous tromper.

Ils diſent que le Roi n'eſt pas libre, comme ſi le meilleur des Rois, entouré de ſes ſujets, des Repréſentans de ſon peuple, pouvoit manquer de liberté ; comme s'il falloit, ſur ce point, s'en rapporter à d'autres qu'à lui, & conteſter la vérité des paroles vraiment paternelles qu'il eſt venu, le 4 Février, prononcer au milieu de nous ; comme ſi lorſque ſa bonté vole au-devant de tous nos efforts pour cimenter votre bonheur, on pouvoit, ſans porter atteinte à tout le reſpect qu'on lui doit, l'accuſer de n'être pas libre.

Ah ! ſans doute, il eſt libre, ce bon Roi ;

& qui pourroit ne pas le croire, lorſqu'il s'occupe ſans relâche des moyens de vous rendre heureux, lorſqu'il s'unit à la Nation pour ne faire qu'un avec elle, lorſqu'il ſe livre ſans contrainte à ſon amour pour ſes Sujets.

Ils diſent que l'Aſſemblée n'eſt pas libre: & c'eſt une choſe étrange, que ceux qui ont travaillé le plus à la rendre eſclave, & qui n'y ont pas réuſſi, oſent lui faire ce reproche. Citoyens, l'Aſſemblée eſt libre, puiſque les ennemis de la liberté ſe déclarent auſſi les ſiens. Ils vanteroient ſa liberté, ſi elle conſentoit à vous laiſſer vos chaînes.... Je pourrois répondre de plus qu'une Aſſemblée qui a délibéré ſans effroi, ſous le glaive du deſpotiſme, & ſous le canon d'une armée, ne peut pas ceſſer d'être libre; mais j'aime mieux vous demander, quand vous lirez tous ſes Décrets, s'il en eſt un qui offre la moindre trace de la gêne & de la contrainte, depuis l'Adreſſe pour demander le renvoi des troupes, juſqu'à la Loi Martiale, décrétée deux jours après notre arrivée à Paris, dans l'inſtant même d'une émeute; & quand un nombre infini de voix excitées par les ennemis de l'Etat oſoient en blâmer hautement juſqu'aux moindres diſpoſitions.....

Citoyens, l'Aſſemblée eſt libre, jamais elle

n'a cessé de l'être, & je vous en fais le serment; elle est libre comme vous l'êtes, car c'est à elle que vous devez cet inestimable avantage; & ses travaux n'ont pour objet que l'établissement durable des Loix & de la liberté.

Mais il est une autre accusation que l'on ne craint pas de reproduire toutes les fois que l'on veut défendre un abus ou une injustice, & dont le but est à-la-fois de diminuer notre courage, & d'affoiblir votre confiance. On nous répète à chaque instant que nous excédons nos pouvoirs, & que la plupart de nos Décrets n'avoient pas été demandés. Citoyens, je pourrois répondre: Qu'importe aujourd'hui le vœu que nous fûmes chargés d'énoncer? C'étoit celui d'un Peuple esclave, & nous nous sommes faits les Représentans d'un Peuple libre. Il croyoit, en nous envoyant, ne pouvoir offrir que des doléances, & nous avons repris pour lui le droit de faire des Loix: sans doute ces mots disent tout, & ce n'est pas à la Nation à se plaindre de ce changement.

Il ne s'agit plus de savoir si nous avons suivi littéralement le texte exact de nos mandats; il s'agit de prononcer si, lorsque nous avons rendu à la Nation l'exercice de tous ses droits, nous avons mérité son blâme.

Qu'importent ces nombreux cahiers qui souvent se contredisoient, si nous ne nous en sommes écartés que pour le bonheur de l'Etat? & que pourroit-on reprocher à ceux qui ont sauvé la Patrie? ..... Citoyens, nous l'avons sauvée, & j'ose ici le jurer: le jour où nous nous sommes constitués en Assemblée Nationale; le jour où nous avons prêté ce serment à jamais célèbre, qui nous a tous enchaînés au plus sacré de tous nos devoirs, à celui de vous rendre libres; le jour où nous avons bravé les menaces du despotisme, & désobéi courageusement aux ordres qu'il venoit de nous donner dans le temple même de la liberté; Citoyens, nous l'avons sauvée, le jour où nous avons détruit la tyrannie féodale, les priviléges des Provinces, la vénalité des emplois......

Mais si j'osois un seul instant m'isoler du milieu de cette Assemblée si digne, sous tous les rapports, de la reconnoissance du Peuple, séparer ma cause de celle de quelques-uns de ses Membres; & ne vous parler que de moi: je pourrois vous dire, sans doute, sans craindre d'être démenti; ce reproche que l'on nous fait d'avoir excédé nos mandats, ce n'est pas à moi qu'il s'adresse: ce que l'Assemblée a décrété étoit l'objet de vos

demandes (1) : & vous avez eu la gloire d'indiquer en quelque ſorte la route que vos Rèpréſentans ont ſuivie.

Vous vouliez qu'on votât par tête ; vous ſavez tout ce que ce point nous a coûté à obtenir. Mais enfin nous l'avons obtenu ; & c'eſt là le premier avantage qu'ait remporté la liberté.

Vous vouliez qu'il fût fait une déclaration des droits de la Nation & de ceux du Roi, qui fût la Loi fondamentale de la Monarchie Françoiſe, & la Conſtitution du Royaume.

Vous réclamiez l'abolition de tous les ordres arbitraires, la liberté de la Preſſe, le reſpect des propriétés, & le droit pour la Nation d'accorder & de répartir l'impôt ; & vos vœux ont été remplis.

Vous demandiez que les Etats - Généraux s'aſſemblaſſent au moins tous les trois ans ; & l'ordre que nous avons adopté vous eſt encore plus favorable.

Vous demandiez pour les Provinces des Adminiſtrations électives, des Municipalités nommées par tous les Citoyens, & cela exiſte déja.

---

(1) Cahier du Tiers-Etat de la Sénéchauſſée d'Annonay, en 70 articles, *in*-8°. de 28 pages.

Vous nous aviez fait une Loi d'aſſurer la dette publique : & çà été notre premier ſoin.

Vous vouliez que la ſomme deſtinée à chaque Département fût irrévocablement fixée; que les penſions déja données fuſſent ſoumiſes à un nouvel examen; que la liſte en fût imprimée & publiée comme celle des autres graces ; que les fonds de cette dépenſe ne puſſent être excédés : & l'Aſſemblée a ſuivi vos intentions.

Vous demandiez la ſuppreſſion de la Gabelle ; il n'en exiſte déja plus : des droits ſur les Cuirs & les Fers ; ils ſont ſupprimés : du Franc-Fief ; il eſt aboli : des Péages ; & le Commerce eſt à l'abri de leurs entraves.

Vous demandiez une nouvelle organiſation de l'Impôt ; & l'Aſſemblée a déja nommé pour ce travail un Comité dont les principes paroiſſent conformes aux vôtres : la reſponſabilité des Miniſtres; elle eſt l'objet d'une Loi conſtitutionnelle : la réformation de la Procédure tant Criminelle que Civile : un travail proviſoire a déja fait diſparoître les principaux abus dont nos formes criminelles étoient ſouillées depuis un ſiècle ; & l'empire d'une Loi ſage protége déja parmi nous l'innocence & l'humanité. Mais ce n'étoit pas aſſez , & vous aurez dans peu de jours la procé-

dure

dure par Jurés ; cette inftitution jufte & bienfaifante, l'appui le plus inébranlable de la liberté civile, le bienfait le plusprécieux que des Légiflateurs puiffent accorder,nous l'avons déja décrétée, & bientôt fur ce point la France n'enviera plus rien à l'Angleterre.

Vous demandiez l'abolition de la Vénalité des charges, des Epices, des Priviléges en matière de Jurifdiction, des Tribunaux d'Attribution, des Juftices feigneuriales, &c. Vous demandiez que tous les Juges fuffent élus par les Jufticiables : . . . . . & les arrêtés du 4 Août ont préparé ces changemens que nos Décrets poftérieurs ont définitivement adoptés.

Vous demandiez que la Dîme fût par-tout réduite au trentième, & qu'elle ne fût perçue que fur les gros fruits : l'Affemblée a été plus loin, & l'a fupprimée en entier.

Vous demandiez l'abolition de tous les Ordres Religieux, & la vente de tous leurs biens ; vous demandiez auffi l'aliénation des biens dépendans du Domaine de la Couronne, ainfi que des bénéfices régis par les Economats; & les Décrets de l'Affemblée Nationale ont fatisfait à cette demande.

Vous demandiez, & c'eft un point véritablement remarquable, vous demandiez qu'on fup-

primât les bénéfices ſans charge d'ames, & que leurs biens fuſſent employés à l'utilité de l'Etat: Citoyens, vous l'adoptiez donc ce principe incontestable réclamé par vos vrais amis, & combattu par vos adverſaires, d'après lequel on a jugé que les biens de l'Egliſe ſont des propriétés nationales. Nous avons penſé comme vous, & cependant c'eſt ſur ce point qu'on dit que vous nous déſavouerez. Vous deſiriez, à la vérité, que cette ſuppreſſion n'eût lieu qu'à la mort des Titulaires, mais vous n'en conſacriez pas moins le principe; & après l'extinction des Dîmes, il falloit, pour être juſte, que la Nation rentrât dès aujourd'hui dans les biens du Clergé, afin que tous les Eccléſiaſtiques, étant ſalariés par elle, fuſſent traités également.

Vous demandiez que la Congruë des Curés fût augmentée ; elle le ſera, & cette dette nationale ſera convenablement acquittée.

Vous demandiez l'abolition des Annates & de tous les droits qu'on payoit à la Cour de Rome; & la Nation eſt affranchie de ce déraiſonnable Tribut.

Vous demandiez que les Rentes Seigneuriales puſſent être rachetées, que leurs titres fuſſent preſcriptibles, & que les Droits Féodaux, dont la

caufe n'exifte plus, fuffent abolis fans rachat ; nous l'avons ainfi décrété, & ce Régime Féodal, fous lequel, depuis tant de fiècles, gémiffoit l'Empire François, a été pour jamais détruit, dans l'efpace de quelques heures. . . . . . .

Maintenant, daignez me répondre, Citoyens de tous les états, dont le fuffrage a concouru à notre nomination, vos vœux ont-ils été trompés, votre confiance trahie ? a-t-on fait ce que vous ne vouliez pas, & n'avez-vous pas obtenu tout ce que vous aviez demandé ? C'eft donc à vous plus qu'à perfonne à défendre notre ouvrage qui vous eft fi avantageux. Défiez-vous donc de tous ceux qui s'en montrent les détracteurs : leur intérêt eft de le détruire, le vôtre eft de le maintenir.

Les fautes que nous avons faites feront aifément corrigées ; & le temps nous éclairera fur les changemens néceffaires à cet immenfe édifice. Mais il feroit trop dangereux d'y toucher dans ce moment-ci. Les erreurs, s'il en exifte, ne font pas affez importantes pour qu'elles ne puiffent fubfifter, & le moindre changement pourroit en amener d'autres plus funeftes qu'on ne peut croire. Tous les intérêts font encore appuyés fur toutes leurs forces, & ce que vous

devez redouter le plus, c'eſt le déſordre & l'anarchie que leur choc pourroit faire naître.... Et d'ailleurs les eſprits ſont-ils dans une poſition telle qu'il la faut pour aſſeoir un jugement raiſonnable. Les intérêts particuliers, les haines, les préventions perſonnelles, l'attachement à ce qu'on a fait, étouffent, ou du moins obſcurciſſent les lumières, &, dans une carrière auſſi neuve que celle que nous avons parcourue, on n'y peut marcher sûrement qu'avec le flambeau de l'expérience. Attendez-en donc la clarté, & ne ſouffrez pas que ſous le faux prétexte du mieux, mais pour ſervir des intérêts que nous avons foulés aux pieds, on eſſaie de retravailler l'ouvrage que nous achevons.

Et vous! habitans des campagnes, vous qui avez été l'objet de nos plus tendres ſollicitudes, vous ſi long-temps infortunés, ſur qui retomboit, en dernier réſultat, tout le poids de la tyrannie; vous, la claſſe la plus nombreuſe comme la plus utile, & que l'oiſive & dure opulence oſoit reléguer au dernier rang; vous qui ſembliez n'exister au milieu de nous que pour courber humblement vos fronts ſous le ſceptre du deſpotiſme: oui, vous ſerez heureux, n'en

doutez pas, & vous le ferez par nous. Oui, vous ferez heureux, car vous n'obéirez plus qu'à la Loi : non pas à cette loi, qui, jadis dans la main de l'homme puissant, n'étoit qu'un moyen de plus de vous opprimer ; non pas à cette Loi qui, sous un nom sacré, n'étoit que le résultat des volontés les plus arbitraires : mais à la Loi que vous aurez consentie, que votre suffrage aura concouru à déterminer ; à cette Loi qui sera aussi l'expression de votre volonté personnelle, & qui vous protégera contre le riche, avec la même impartialité qu'elle protégeroit le riche contre vous, si vous osiez devenir injustes.

Oui, vous serez heureux, vous à qui le bonheur coûte si peu à obtenir ; vous, pour qui la félicité la plus grande consiste à cueillir en paix les fruits que vos mains font croître, & dont les ames douces & pures méconnoissent toujours les orages dont les nôtres sont tourmentées.

Oui, vous serez heureux, vous à qui il ne faut pour cela que de n'être pas persécutés. La société a tout fait pour vous quand elle vous a défendus contre ceux qui voudroient vous nuire ; & le bonheur, né de vos mœurs paisibles, n'a besoin, pour embellir toujours vos

retraites, que de n'être pas troublé par l'injuftice des autres hommes.

Oh ! combien vous devez l'aimer cette Conftitution nouvelle, dont les loix vont vous gouverner ! Vous lui devrez une nouvelle exiftence, & c'eft pour vous principalement qu'elle femble avoir été faite. Elle affure à tous les hommes l'exercice de tous leurs droits naturels. Mais fi cette garantie eft précieufe, n'eft-ce pas fur-tout pour ceux qui font demeurés le plus près de la nature ? Elle confacre ce principe inconteftable & facré de l'égalité de tous les hommes ; & c'étoit pour vous affervir que l'on ofoit le méconnoître. Elle garantit les propriétés : & vous n'en aviez aucune qui ne fût à chaque inftant violée. Elle défend la liberté de tous ; & la vôtre, par combien d'injuftices n'étoit-elle pas attaquée ? Depuis la corvée jufqu'aux emprifonnemens arbitraires : depuis les jugemens prétendus légaux jufqu'aux décifions des Subdélégués & des Juges des Fermes ; exiftoit-il un moyen d'outrager la liberté, dont vous n'euffiez pas eu à fouffrir ? ...

Et cependant, nous le favons, au lieu de vous laiffer jouir de l'efpoir de tous ces biens, on vous alarme, & l'on vous dit que votre fort va devenir plus malheureux. Ah ! vous ne le

croyez pas : ſi vous avez lu nos Décrets, pouvez-vous être en défiance ?

Dites-nous ſur qui retomboit tout le poids de cette Gabelle, dont le nom ſeul inſpiroit l'horreur, & dont le nom même n'exiſtera plus; & cette dîme qui, prélevée juſques ſur la ſemence confiée à la terre, vous enlevoit, preſque par-tout, le quart de votre produit net ; & cet impôt ſur les Cuirs & ſur les Fers, qui renchériſſoit ſi horriblement tous les outils du Laboureur ; & ce droit excluſif de chaſſe, qui, dans les mains des Seigneurs, étoit un moyen de véxation auquel vous ne pouviez échapper?

Apprenez-nous ſi ce n'étoit pas encore vous qui payiez les taxes arbitraires de cet impôt, nommé Franc-fief ; qui ſupportiez toutes ces redevances tyranniques, reſtes de la barbarie féodale, ces banvins, ces bannalités, & tous ces autres droits abſurdes, dont la liſte immenſe & funeſte ne ſouillera pas cet écrit?

Et ces Religieux mendians, à qui nous avons prohibé la quête, ne venoient-ils pas encore, après la Dîme, le Gibier & les Seigneurs, prélever, avant la vôtre, leur ſubſiſtance, ſur un champ qui ne pouvoit plus vous nourrir?

Et ces déprédations immenſes dont le Gouvernement d'autrefois étoit l'auteur ou le complice, qui, dans très-peu de jours, auroient achevé d'engloutir toutes les propriétés du Royaume; n'étoit-ce pas ſur vos champs que retomboit tout le fardeau des ſubſides qu'il falloit créer pour y ſuffire ?

Tout étoit un impôt pour vous, juſques aux actes de la religion, juſques aux ſalaires des Juges; & les Miniſtres des autels, ainſi que ceux de la juſtice, diſputoient aux ſuppôts du fiſc l'avantage de vous appauvrir.

Maintenant, quelle différence! tous ces maux vont être guéris, & bientôt le ſouvenir même n'en ſubſiſtera que dans l'hiſtoire.

Vous trouverez, auprès de vos foyers, la juſtice, qui, dans l'ancien ordre, n'habitoit ſouvent qu'à cent lieues de vous; dont le temple, entouré de difficultés & d'obſtacles, n'étoit preſque jamais acceſſible aux Citoyens pauvres & ſans appui. Vous ſerez jugés par des hommes que votre ſuffrage aura élevés à cette importante fonction; & le droit de diſpoſer de votre fortune & de votre vie ne ſera plus une propriété tranſmiſſible, comme le champ ſur lequel vous paſſez vos jours. Vous ſerez jugés par des hom-

mes en qui vous aurez confiance, dont vous ſaurez apprécier les lumières & la probité ; & qui, pénétrés de leurs devoirs, écouteront également l'homme puiſſant & l'homme foible, le pauvre auſſi bien que le riche.

Vous aurez, dans toutes vos paroiſſes, des Curés aſſez bien payés pour que leur aiſance ſoulage la misère du pauvre peuple. Ils ne ſeront pas aſſez opulens pour y être inſenſibles ; mais ils le ſeront aſſez pour pouvoir donner des ſecours à ceux qui les réclameront. Vous trouverez, dans cette claſſe de Citoyens, déja ſi reſpectable, des amis, des conſolateurs, des arbitres dans vos différends : & des hommes éclairés dont les conſeils vous guideront dans les circonſtances difficiles où vous pourrez vous rencontrer.

Et ces aſſemblées adminiſtratives qu'on doit vous envier par-tout, où l'impôt conſenti par la Nation, ſera équitablement réparti ſur ceux qui doivent le payer, où les dépenſes publiques ſeront réglées par ceux-mêmes qu'elles intéreſſent ; à qui les devez-vous ?

Et ces Municipalités établies dans tous les lieux, qui ne ſeront plus comme autrefois l'effet d'une élection forcée, mais que chaque Citoyen

contribuera toujours à former ſuivant le vœu de ſa conſcience : dites, à qui les devez-vous ?

A qui la Nation doit-elle la confirmation du droit de ne jamais payer d'impôt qu'après l'avoir librement conſenti ? & combien il eſt précieux le principe qui le conſacre. Rappelez-vous la déciſion du Confeſſeur de Louis XIV, qui, lorſque ce Roi balançoit à établir le dixième, prononça qu'il étoit le maître de tous les biens de ſes ſujets, & qu'il pouvoit, ſuivant ſon gré, uſer de ſa propriété.

C'eſt en vain que l'on vous alarme par le tableau exagéré des dépenſes que doivent, dit-on, entraîner les nouveaux établiſſemens créés par la Conſtitution : c'eſt en vain que l'on vous préſente comme ruineuſes l'exiſtence de ces aſſemblées qui défendront vos intérêts, & à qui vous confierez le dépôt ſacré de vos droits ; vous ne vous laiſſerez pas abuſer par des diſcours ſi peu fondés. Vos ennemis ne peuvent plus conteſter la réalité des grands biens qui vont réſulter de ce nouvel ordre de choſes ; mais ils voudroient vous perſuader que l'accroiſſement des ſubſides en balancera l'avantage. Ils vous parlent des frais du culte, ſans vous laiſſer obſerver que l'Impôt qu'ils néceſſiteront, ſera payé par tout le monde, tandis

que la Dîme ne l'étoit que par les ſeuls Propriétaires. Ils vous parlent des frais des Juges : mais ils ne vous diſent pas que ces frais ſeront preſque nuls, en comparaiſon de l'Impôt levé ſur vous par les gens de loix ; que ces frais ſeront bien légers en comparaiſon de ceux que vous coûtoit un ſeul procès, alors même qu'il n'avoit lieu qu'une ſeule fois dans votre vie. Ils vous parlent de l'obligation où vous ſerez de nourrir vos pauvres : mais ne les nourriſſiez-vous pas déja, & ce que vous pouvez deſirer, n'eſt-ce pas qu'ils ſoient bien traités & que le nombre en diminue ?

Ah ! ſans doute l'ordre nouveau néceſſitera des dépenſes dont la maſſe ſera toujours trop forte ; & qui de nous ne voudroit pas en diminuer le fardeau ? Mais ces dépenſes exiſtoient, ou du moins leur équivalent, & nous n'avons peut-être fait qu'en changer la diſtribution.

Oui, vous aurez des Aſſemblées de Département & de Diſtricts, dont les membres ſeront payés.. Mais n'aviez-vous pas depuis long-temps des Etats-Généraux & Particuliers, des Commiſſions intermédiaires, des Bureaux-permanens des Directions de Diocèſes, des Intendans ſur toute choſe, des Intendans ſi bien payés par la

Cour & par les Provinces, des Subdélégués, des Syndics, des Tréforiers, des Receveurs, &c ? & tous ces adminiftrateurs-là n'avoient-ils pas des traitemens ?

Vos Etats ! favez-vous bien à quels frais énormes s'élevoit leur dépenfe annuelle ? & fur-tout pouvez-vous calculer ce qu'il vous en coûtoit chaque jour pour tant de chofes inutiles, qui ne profitoient qu'à ceux-mêmes qui vous forçoient à les payer ? Penfez-vous à tous les abus que cet ordre ancien entraînoit dans votre province, & pouvez-vous le regretter ? Penfez-vous à tous ces Ouvrages publics qui décoroient les villes Epifcopales, & qui infultoient à la misère des campagnes qui les payoient ? Avez-vous oublié ces Grands chemins qui ne conduifoient nulle part, & ces Ponts fouvent inutiles, qui ne devenoient qu'un objet de luxe & de décoration, & ces gratifications fans titres, & ces dépenfes particulières dont on vous taifoit jufqu'au prétexte, & ces dilapidations effrayantes, fource impure de ces emprunts qui vous grévent aujourd'hui ? ... Citoyens, vous ne ferez du moins plus trompés, & vous exercerez fur vos adminiftrateurs une cenfure habituelle. . . .

Vous les payerez fans doute : mais ne payiez-

vous pas les autres? Vous les payerez : mais vous réglerez leur salaire ; mais votre choix les nommera ; mais vous n'accorderez votre confiance qu'à ceux que vous en croirez dignes ; mais les Bulles d'un Evêque, ou le Parchemin d'un Château ne seront plus les seuls mandats offerts par vos Représentans, & nul ne stipulera pour vous, si vous n'y avez consenti. . . .

J'ai, l'un des premiers, réclamé, il ya dix-huit mois contre cette constitution gothique sous laquelle vous gémissiez (1). J'ai voulu échauffer votre zèle, & je vous ai rappelés à l'exercice de vos droits : mais lorsque je vous invitois à changer d'administration, combien j'étois loin de penser à celle qui vous est promise ! Jamais je n'aurois imaginé une forme aussi parfaite, aussi conforme à la raison, aux principes de l'équité. Citoyens, rendez-en graces à ceux à qui vous la devez, & ne soyez pas alarmés des dépenses qu'elle fera naître.

Excepté cette année sans doute, où le désordre du moment a occasionné pour l'Etat des pertes incalculables ; excepté cette année qui tient en-

(1) Adresse au Peuple Languedocien, par un Citoyen du Languedoc.

core aux abus du régime que vous changez, croyez que la maſſe de vos impôts s'allégera ſenſiblement en devenant mieux ordonnée. L'ordre public eſt le garant de la proſpérité d'un Etat, & les Peuples ne ſont ſurchargés que lorſque le déſordre règne.

Jetez un coup-d'œil rapide ſur toutes ces déprédations dont chaque jour vous dévoile de nouvelles ſources. Conſidérez quel étrange emploi les courtiſans faiſoient du revenu public; obſervez, je vous en conjure, par combien de canaux détournés s'échappoit l'immenſe produit des contributions nationales; & dites s'il pouvoit exiſter un ordre de choſes plus déſaſtreux que celui qu'on vient de détruire. Songez qu'à l'avenir toutes les dépenſes publiques ſeront définitivement réglées, & chaque partie arrêtée par vos propres Repréſentans, qu'il n'y aura plus rien d'arbitraire & ſur-tout de myſtérieux, que le moins éclairé d'entre vous pourra, du fond de ſon village, appercevoir le plus petit abus, & le dénoncer hautement à ceux qui devront le combattre.

Citoyens, j'oſe vous le dire, la révolution qui s'achève eſt digne du ſiècle qui l'a produite; jamais la raiſon & la ſageſſe n'avoient exercé un

ſi puiſſant empire ſur un auſſi grand nombre d'individus ; jamais les droits ſacrés de l'Homme n'avoient été auſſi reſpectés ; jamais on n'avoit témoigné un plus juſte mépris pour ces Inſtitutions gothiques, formées autrefois par l'erreur, l'injuſtice & l'uſurpation, & qui n'avoient plus pour défenſe que leur étonnante durée. C'eſt en remontant à la ſource de toutes les conventions humaines, à l'origine de toutes les ſociétés, que nous avons établi ces Loix qui vont vous régir, ſur celles toujours immuables de l'éternelle juſtice, & ſur l'intérêt général qui doit en réſulter toujours. Ah! jamais des Légiſlateurs n'avoient adopté des baſes plus inébranlables; jamais les vrais principes de toute bonne Légiſlation n'avoient été mieux appliqués aux Inſtitutions politiques. Qu'il eſt grand, qu'il eſt reſpectable ce principe d'égalité, ſur lequel repoſe à jamais toute votre Conſtitution ! Et combien les Loix qui en dérivent, doivent rendre heureux & floriſſant le Peuple qui leur ſera ſoumis! C'eſt, après le divin précepte de la morale univerſelle, adopté par la religion, le plus digne d'être avoué par de ſages Légiſlateurs.

Quoi qu'en diſent nos ennemis, qui ſont auſſi ceux de la raiſon & de l'équité, c'eſt un magni-

fique ſpectacle que celui d'un Peuple arrivé au plus haut degré d'inſtruction, ſe régénérant lui-même ſans commotion & ſans ſecouſſe, ſans aucun de ces grands mouvemens qui changent la face du globe, & mettant en pratique tous ces admirables préceptes de la philoſophie, le fruit de la méditation des bons eſprits de tous les ſiècles.

Ah! ſans doute il eſt des regrets à donner aux malheurs de plus d'une eſpèce qui ont accompagné la régénération du Royaume, & rembruni le tableau conſolant de ſa félicité future. Je ne chercherai pas à affoiblir l'effet qu'ils ont dû faire ſur toutes les ames ſenſibles; & la mienne s'eſt douloureuſement émue au récit des ſcènes ſanglantes qui ont ſouillé quelques-unes des journées de cette révolution. Je le dis avec Monteſquieu, & je le dis du fond de mon cœur, la mort d'un ſeul Citoyen injuſtement immolé eſt une calamité publique; mais je dois le dire auſſi, duſſé-je paſſer pour barbare, & être calomnié par ceux de qui l'injuſte réſiſtance étant la principale cauſe de tous les maux dont je gémis, oſent les reprocher aux autres, la moindre guerre entrepriſe pour flatter l'orgueil d'un Miniſtre, ou les caprices d'une maîtreſſe, a fait couler bien plus de ſang

que

que n'en a coûté parmi nous la conquête de la liberté.

Il eſt vrai, & je l'avouerai avec la même franchiſe qui dicte toujours tous les mots de toutes les lignes que j'écris, ſi la révolution qui s'achève n'a pas coûté beaucoup de ſang, elle a fait couler bien des larmes.

C'eſt ſur les débris d'un grand nombre de fortunes privées que s'élève au-deſſus de nous la fortune de la Nation. Une foule de maux particuliers précèdent le bien général, & des gémiſſemens trop nombreux ont été le triſte prélude de tous les concerts d'allégreſſe, dont la France retentira.

Les abus étoient pour beaucoup d'hommes un patrimoine héréditaire, devenu par la poſſeſſion une ſorte de propriété. Il eſt aiſé de concevoir combien leur anéantiſſement a dû faire naître de plaintes; mais leur deſtruction générale n'a pas pu être une injuſtice, & la Nation avoit le droit de faire tout ce qu'elle a fait. Sans doute aux yeux de ceux qui ſouffrent, ce qui n'eſt que rigoureux doit paroître injuſte; auſſi n'envierois-je à perſonne la conſolation de ſe plaindre.

Ah! ſi la Nation l'avoit pu, ſi l'excès du mal n'avoit commandé les plus prompts remèdes,

croyez, vous qui la condamnez, qu'elle ſe fût fait un devoir de reſpecter, non pas des droits, car elle n'en a bleſſé aucun; mais des jouiſſances accoutumées & des habitudes anciennes. Elle auroit été généreuſe ; car les Nations le ſont toujours, ſur-tout quand elles ſont puiſſantes : & ceux à qui elle a remis le dépôt de ſes intérêts n'auroient pas eu à gémir de tous les maux particuliers, dont on oſe leur faire un crime. Plût au Ciel, eût-on pu n'abattre qu'avec lenteur, & laiſſer à la mort & au temps le ſoin d'achever un travail, qu'on ſe fût borné à tracer! Mais cela n'étoit pas poſſible, & l'immenſité des abus étoit telle, que leur deſtruction ne pouvoit être différée, ſans compromettre le ſalut de l'Etat, & ſans injuſtice envers ceux qui ſouffroient de leur exiſtence; leur aſſemblage formoit un antique édifice qu'on ne pouvoit plus ſoutenir & qui, en s'écroulant de lui-même, eût écraſé la France entière. Ils ſe prêtoient les uns aux autres un appui mutuel & ferme; il falloit les reſpecter tous, ou bien les détruire à-la-fois.....

Qu'ils ſe conſolent ceux qui ſouffrent par le ſentiment du bonheur dont tout l'Empire va jouir. Ah! comment des François pourroient-ils y être inſenſibles ? Leurs maux ſont grands; mais la

juſtice, mais le bien public, les exigent. Leurs maux ſont grands ; mais ils n'ont fait qu'en remplacer de plus cruels, & ſur-tout de plus généraux..... Oui ! ſi quelque choſe pouvoit adoucir le triſte ſpectacle des infortunes privées, qui accompagnent la révolution, c'eſt le ſouvenir des calamités qui déchiroient la France entière, & qui ne ſubſiſteront plus. On parle du malheur de ceux dont les fortunes ſont détruites avec les abus ſur leſquels elles étoient établies..... Mais qu'on arrête ſes regards ſur tous ces maux ſans nombre entaſſés depuis tant de ſiècles ſur la totalité du Peuple, & qu'on me diſe s'il eſt poſſible de regretter le temps paſſé, même au milieu des infortunes du préſent.....

Pour vous qui n'avez fait encore aucun pénible ſacrifice, & qui jouirez de tous ceux dont les autres auront à ſouffrir ; vous qui ceuillerez ſans mélange tous les fruits qui naîtront bientôt d'une bonne Conſtitution ; ah ! du moins que la paix publique accompagne vos jouiſſances ; & quand vous allez être libres, ſouvenez-vous d'être juſtes. N'exigez pas, de la part de ceux que la révolution dépouille, une abnégation abſolue. Les Décrets de l'Aſſemblée ne ſauroient avoir la vertu de détruire les préjugés & de chan-

ger les opinions. Celui qui a attendu pour renoncer aux abus dont il jouissoit, la loi qui vient de les proscrire, ne peut pas avoir tout d'un coup cette probité nécessaire pour chérir un tel changement. Contentez-vous de réprimer ceux qui voudroient combattre encore en faveur de cet ancien ordre de choses qu'il ne faut plus laisser revivre ; car ils sont coupables, sans doute, puisqu'ils se montrent réfractaires aux loix de la société ; mais laissez les opinions libres, & n'ôtez pas à ceux qui souffrent, la triste douceur de se plaindre.

Ce n'est pas en abusant des forces dont vous vous êtes ressaisis, que vous accoutumerez ceux que vous voulez en dépouiller à les voir sans peine en vos mains ; & s'il est pour vos ennemis quelques moyens de reprendre l'autorité qu'ils ont perdue, c'est de vous rendre difficile l'exercice de la Liberté. L'anarchie est la seule route par laquelle on puisse aujourd'hui vous ramener au despotisme ; mais le retour est impossible, si vous savez vous conserver unis, justes & modérés. Songez que toutes les forces sont réunies en vos seules mains. Songez qu'il n'est aucun pouvoir qui puisse rien vous disputer, & qu'on ne peut par conséquent rien en-

treprendre contre vous tant que vous reſterez unis. . . .

N'accoutumez pas au déſordre ce peuple qu'il eſt ſi facile d'égarer ſur ſes intérêts ; les excès qu'il pourroit commettre le dégoûteroient bientôt lui-même d'une liberté funeſte, & vous l'entendriez regretter les fers dont il s'eſt affranchi.

Citoyens, l'excès eſt facile, & c'eſt l'excès ſeul qui peut vous perdre ; voulez-vous que la révolution ſoit durable, faites-la chérir à ceux même qui y ont été le plus conſtamment oppoſés, afin que la paix publique la conſolide pour jamais. Faites qu'ils vivent heureux & tranquilles ſous le régime bienfaiſant des loix & de la liberté : traitez-les, non en ennemis, mais en Membres de la même famille, & conquérez-les, s'il ſe peut, par votre modération.

Quant à ceux de vos adverſaires qu'on ne peut pas ramener, vous devez leur oppoſer une ſurveillance conſtante. Dévoilez tous les complots qu'ils pourroient ſe permettre encore, mais ſoyez toujours impaſſibles au milieu de leurs entrepriſes, & traitez-les comme la Loi, qui punit ſans ſe courroucer. Vous tromperez leurs eſpérances en prévenant juſques aux moindres troubles, car vous ne vous diſſimulez pas les efforts

qu'ils font encore pour en exciter en tous lieux. Ils voudroient la guerre civile & tous les maux interminables qu'elle entraîneroit après elle ; ils voudroient la ſubverſion totale de l'Empire, parce qu'ils n'y retrouvent plus les abus dont ils jouiſſoient ; mais comme vous êtes, par bonheur, vingt fois plus forts en nombre qu'eux, vous les traiterez comme on traite les frénétiques inſenſés. On ne leur oppoſe des forces que pour les empêcher de nuire ; & leur fureur ne trouble pas la paix des autres Citoyens.

Ah ! je ne vous demande ici que ce que vous avez déja fait. Quel pays a, mieux que le vôtre, ſu ſe maintenir toujours calme au milieu de l'agitation univerſelle ? Quel pays a, mieux que le vôtre, reſpecté l'ordre & les loix ? Vous jouirez des avantages de cette révolution, & les maux qu'elle a pu cauſer dans quelques lieux de cet Empire, n'auront pas ſouillé vos campagnes. Il ſemble que les éternelles barrières que la nature a poſées autour de vous, aient ſuffi pour vous défendre de la commotion générale ; & vous êtes comme ces iſles qu'entoure l'immenſité des mers, dans le ſein même des tempêtes le calme les rend fortunées ; & les flots grondent vainement avant d'expirer ſur leurs rives. Vous avez vu, du ſommet des montagnes fertiliſées

par vos travaux, les contrées du Dauphiné livrées au plus affreux désordre, & si vous y avez pris quelque part, ce n'a été que pour y porter du secours (1).

Citoyens, vous êtes dignes de vos ayeux; & je me plais à vous retracer les vertus, dont ils vous ont donné l'exemple, car c'est toujours un souvenir consolant pour les gens de bien.

En 1585, au milieu des guerres civiles qui déchiroient la France entière, & dont la Religion étoit aussi le faux prétexte, les Citoyens du Vivarais, de l'un & de l'autre parti, de l'une & de l'autre croyance, au lieu de favoriser par leurs querelles les ennemis de l'Etat, se réunirent en très-grand nombre de tous les lieux de leur pays, & jurèrent solemnellement devant les Chefs de leur Justice, de garder & d'observer d'une manière inviolable, tous les Edits de pa-

---

(1) Le 2 Août 1789, les Citoyens de Serrières en Vivarais, instruits que cinq à six cents brigands pilloient & alloient incendier le château de Terre-Basse en Dauphiné, se réunirent au nombre de vingt-six sous le commandement de M. Moreau de la Bélive, & allèrent au secours des habitans de Terre-Basse; ils livrèrent bataille aux brigands & les mirent en fuite, après en avoir massacré un grand nombre. Cette action courageuse n'a pas peu contribué à ramener la paix dans cette Province.

cification déjà rendus, & *de se conserver en paix sous l'obéissance du Roi, sans faire aucune entreprise les uns contre les autres, mais de se tenir avertis, s'il s'en faisoit par ci-après, afin de pouvoir courre sus tous ceux qui voudroient entreprendre de troubler le repos dudit pays (1).*

Ce fut là leur serment civique, il fut religieusement observé, & vous serez fidèles au vôtre.

Citoyens, la liberté seule doit être l'objet de tous nos vœux; puissiez-vous l'aimer comme moi; puissiez-vous chérir comme moi tous les devoirs qu'elle nous impose. Songez que ce n'est pas seulement pour soi que chacun de nous doit la vouloir, mais que c'est encore pour les autres. Songez que lorsque nous avons abattu ces autorités usurpées, dont le fardeau nous oppressoit, ce n'a pas été pour souffrir que d'autres se substituassent à leur place. Citoyens, prenons-y bien garde, les vrais amis de la liberté ne sauroient supporter la tyrannie, quelles que soient les mains

---

(1) En 1633 on a vu la ville de Villeneuve-de-Berg en Vivarais, donner en particulier un pareil exemple; les habitans des deux Religions se réunirent pour jurer d'être à jamais unis & de se maintenir fidèles aux loix, & à l'autorité du Roi. (*Vid. Mém. de M. Chomel pour le Vivarais.*)

qui l'exercent ; ils ne veulent pas en conquérir le ſceptre, ils aſpirent à le briſer, afin qu'il n'opprime perſonne, & que tout le monde ſoit libre. Mais que ces vrais amis ſont rares, & combien il eſt difficile de n'obéir qu'à l'équité ! Combien n'avons-nous pas vu d'hommes défendant la révolution tant qu'elle ſembloit n'attaquer que des pouvoirs au-deſſus d'eux, & combattant bientôt en faveur de l'autorité qu'ils avoient eux-mêmes uſurpée : ils auroient voulu que le peuple n'eût fait que changer de tyrans. Pour nous qui ſavons chérir la liberté pour elle-même, nous ſerons toujours diſpoſés à faire à autrui les mêmes ſacrifices que nous avons exigé pour nous. Il eſt un principe ſacré que nous n'oublierons jamais, c'eſt que les hommes ſont égaux & qu'ils doivent tous être libres. Ainſi, généreux Citoyens, n'attaquez, je vous en conjure, la liberté de perſonne, pas même de ceux qui jadis oſoient méconnoître la vôtre. Beaucoup d'hommes étoient élevés au-deſſus de vous, leur élévation s'eſt anéantie ; mais ſongez que s'ils ont ceſſé d'être vos ſupérieurs, c'eſt pour devenir vos égaux, & non pour vous être ſoumis ; & ne perdez jamais de vue, que lorſqu'on veut créer une plaine, ce n'eſt pas ſeulement les montagnes

que l'on abaiſſe, mais les vallons que l'on éleve.

Vous allez donc être réunis par les plus puiſſans intérêts ; ah ! daignez vous bien pénétrer de l'importance des fonctions que vous êtes appelés à remplir ; elles ſont nouvelles pour vous, & c'eſt pour la première fois que la Nation exerce un droit qui doit aſſurer ſon bonheur. Apportez-y donc toute la ferveur d'un premier zèle ; & que votre patriotiſme ſoit le ſeul ſentiment qui vous dirige.

C'eſt du choix que vous allez faire que va dépendre votre ſort ; vous allez confier, pour ainſi dire, l'adminiſtration de vos biens ; vous allez remettre à un petit nombre d'hommes, celui de tous les pouvoirs dont l'abus eſt le plus facile, & les erreurs les plus dangereuſes. Ceux que vous allez choiſir adminiſtreront vos revenus, régleront toutes les dépenſes communes à la ſociété que vous formez, diſtribueront à leur gré le fardeau de vos ſubſides, & tiendront, pour ainſi dire, entre leurs mains, l'aiſance & la proſpérité de vous tous. Cette circonſtance eſt la plus délicate où vous vous ſoyez trouvés ; vous avez fait des choix, mais jamais vous n'en avez fait de l'importance de celui-ci. Vous avez nommé des Députés à l'Aſſemblée Nationale, mais

excepté cette première fois, où les circonftances ont rendu délicates les fonctions de vos Repréfentans, leur influence fur vous en particulier, fera bien moindre à l'avenir que celle de vos Adminiftrateurs locaux. Vous avez nommé des Municipalités, mais leurs Officiers n'adminiftreront rien qu'en fous ordre & fous les yeux de ceux qui ont intérêt à les furveiller. Ici, ceux que vous aurez choifis feront éloignés de vous; ils échapperont, s'ils font malhonnêtes, à prefque toute refponfabilité; ils ftipuleront vos intérêts, pour ainfi dire, à votre infçu; car vous êtes trop peu inftruits en matière d'adminiftration, pour pouvoir, dans ces premiers temps, furveiller leur propre conduite. Songez, d'un autre côté, à tous les biens que peut faire, dans vos campagnes & dans vos villes, une bonne adminiftration. C'eft elle qui fera fleurir l'Agriculture & le Commerce, qui donnera de l'activité à l'induftrie, & qui favorifera parmi vous tous ces établiffemens utiles qui font à-la-fois le bonheur & la richeffe des Etats. Ne perdez donc jamais de vue que votre Adminiftration vous fera avantageufe ou nuifible, fuivant le choix avec lequel vous faurez en nommer les membres......

Citoyens, je vous en conjure, ne vous laif-

ſez pas dominer par des préventions particulières, c'eſt votre conſcience qu'il faut ſuivre, & votre intérêt qu'il faut écouter. Choiſiſſez, non pas le plus habile, mais le plus honnête homme; mais celui à qui vous remettriez avec le moins de peine, vos pouvoirs les plus étendus, s'il s'agiſſoit de régler une affaire qui vous fût propre. C'eſt ici plus que jamais où vous devez vous méfier de l'intrigue & de la cabale, car les places que vous allez donner ſont d'une nature telle qu'il ne peut y avoir qu'un excès de vertu qui force l'homme de bien à en accepter l'exercice. Elles n'offrent pour l'amour-propre aucun des dédommagemens qui accompagnent les autres, & celui qui voudra les remplir ſans intérêt particulier, vous fera de grands ſacrifices dont vous ne le dédommagerez pas. On peut dans d'autres circonſtances, par amour même pour la Patrie, ſolliciter les emplois qu'elle offre, & qu'on ſe croit digne de remplir, ſur-tout quand ils ſont de nature à ne pouvoir être exercés que par un petit nombre d'hommes. Mais ici, où la confiance doit ſeule déterminer votre ſuffrage, où la probité doit être le principal titre de celui que vous nommerez, où vous pouvez choiſir parmi beaucoup de concurrens: croyez que celui qui

ſe propoſe n'eſt pas le plus digne du choix. L'homme de bien n'a pas beſoin de dire, je ſuis honnête homme, mais ſes actions parlent pour lui.

Citoyens, j'ai interrompu pendant quelques inſtans l'exercice de ces fonctions que votre choix m'a confiées, mais je vais les reprendre avec zèle, pour ne plus les abandonner. J'ai voulu mettre ſous vos yeux quelques-unes de mes idées, parce que j'ai cru qu'elles pourroient vous être utiles; & vous ne devez pas méconnoître le motif, qui m'a dirigé. Mon intérêt particulier pourroit-il être ſéparé du vôtre ? tout le bien qui réſultera de la révolution préſente me ſera commun avec vous, & ſi je ſuis ardent à la défendre, ce n'eſt ni par amour-propre, ni par attachement à mes opinions perſonnelles, mais parce qu'elle vous eſt favorable, & que je fais auſſi partie de la grande ſociété, dont elle aſſure le bonheur.

45